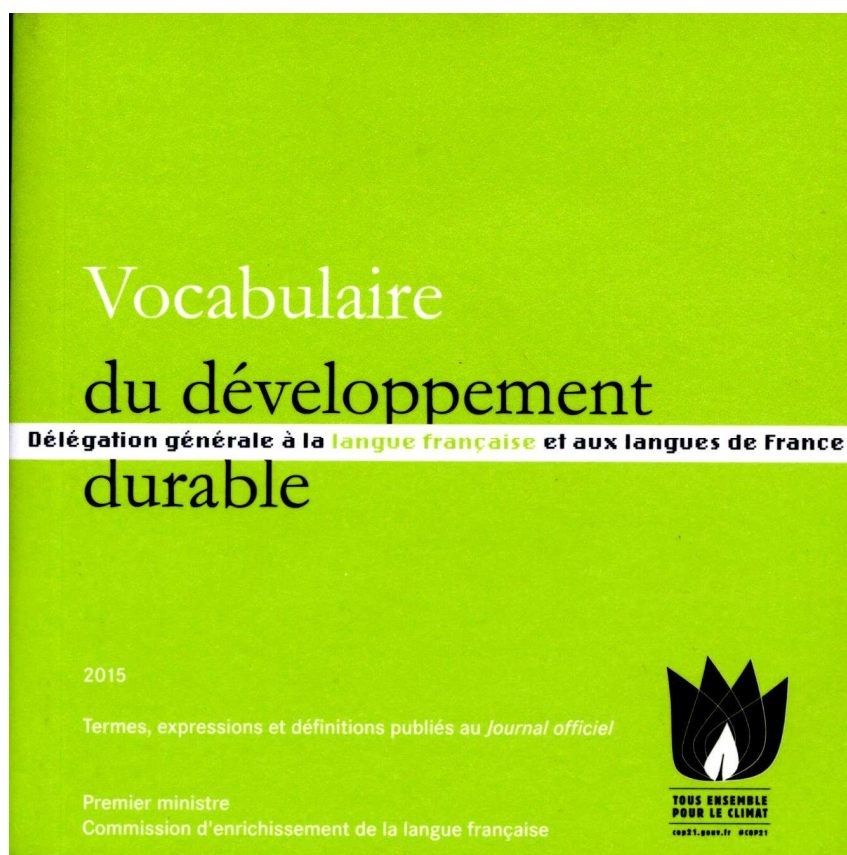


Vocabulaire du DEVELOPPEMENT DURABLE

Premier Ministre 2015 délégation générale à la langue française et aux langues de France

Jean-François Colomer. – Vive la langue française !

Le vocabulaire du développement durable est un des outils de communication de la Délégation générale de la langue française et des langues de France, placée sous l'autorité du Premier ministre et créée par décret le 3 juillet 1996. Ce dispositif interministériel et interinstitutionnel vise à garantir l'emploi du français notamment dans les domaines spécialisés de la science et de la technique. Pour ce faire, elle s'appuie sur la Commission générale de terminologie et de néologie relayée dans chaque ministère par des groupes d'experts afin de proposer des définitions de termes pour éviter l'invasion d'anglicismes dans le langage usuel ou spécialisé. La commission d'enrichissement de la langue française travaille en relations avec l'Académie française et l'Association française de normalisation (AFNOR) ainsi que plusieurs laboratoires universitaires.

Toutes les publications et informations de la DGLFLF peuvent être téléchargées sur le site France terme "Vous pouvez le dire en français" (www.franceterme.culture.gouv.fr) où figurent plus de 7 000 termes parus au Journal officiel et recommandés à tous. Elle dispose aussi d'un site participatif: "**wikiLF**" pour sensibiliser le grand public à l'enrichissement de la langue française partout dans le monde.